

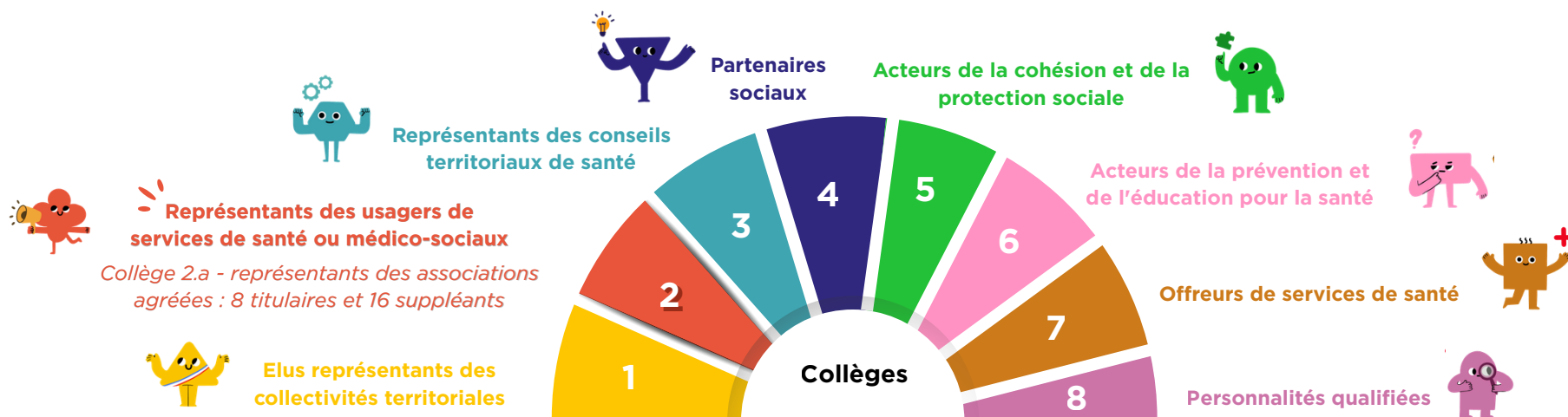
La Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) BFC

Instance de démocratie en santé au niveau régional, la CRSA est une assemblée consultative qui concourt à la politique régionale de santé.

Sa composition

Elle regroupe l'ensemble des **acteurs concernés par les politiques de santé dans la région**.

L'effectif total théorique en Bourgogne Franche-Comté est de 107 titulaires et 210 suppléants soit 317 membres, répartis en **8 collèges**. La durée du mandat est de **5 ans**, renouvelable.



Ses missions

- ➔ Elle **émet des avis et formule des propositions** sur le Projet Régional de Santé (PRS),
- ➔ Elle **organise des débats publics** sur des questions de santé,
- ➔ Elle peut faire toute proposition au directeur général de l'ARS sur **l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique de santé régionale**, ainsi que sur la prise en compte des besoins locaux de santé.

Son organisation

La CRSA organise ses travaux au sein d'une commission permanente et de quatre commissions spécialisées.

Assemblée plénière

Commission permanente

Commission Spécialisée Prévention - CSP

Contribue à la définition et à la mise en oeuvre de la politique régionale de prévention, notamment pour **réduire les inégalités sociales et géographiques de santé** dans la région.

Commission Spécialisée de l'Organisation des Soins - CSOS

Contribue à la définition et à la mise en oeuvre de la politique régionale d'organisation des soins.

Elle formule des avis sur les **politiques d'implantation et de financement des établissements sanitaires, leurs activités et l'installation des professionnels de santé** sur les territoires.

Commission Spécialisée Médico-Sociale - CSMS

Contribue à **l'évaluation des besoins médico-sociaux et analyse leur évolution, propose des priorités pour l'action médico-sociale**.

Elle émet un avis sur l'élaboration et l'actualisation du programme inter-départemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie.

Commission spécialisée Droits des Usagers - CSDU

Elle établit un rapport annuel sur le respect des droits des usagers. Ce rapport **évalue les conditions dans lesquelles sont appliquées et respectées les droits des personnes malades et des usagers du système de santé**, de l'égalité d'accès aux services de santé et de la qualité des prises en charge et des accompagnements.

Calendrier du renouvellement 2026

Collège 2.a des représentants des associations agréées

- **Du 15 avril au 15 juin** : Appel à candidatures
- **Fin août** : Publication des arrêtés de désignation
- **6 octobre** : Séance d'installation plénière en présentiel à Dijon avec les membres titulaires et élection du président de la CRSA
 - Réunion par collège et répartition dans les commissions spécialisées
 - Réunion des commissions spécialisées et élections des présidents et vice-présidents

Contact

France Assos Santé BFC :

- bourgogne-franche-comte@france-assos-sante.org

Agence régionale de Santé BFC :

- ars-bfc-democratie-sanitaire@ars.sante.fr